

# NON AU HARCÈLEMENT

## CONSEILS AUX TÉMOINS : ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

### HARCÈLEMENT : COMMENT PUIS-JE AIDER LES AUTRES ÉLÈVES ?

Si dans ta classe ou ton école, un de tes camarades est souvent moqué, appelé avec des noms méchants, bousculé, si les camarades refusent qu'il soit dans le groupe de travail ou ne veulent pas manger avec lui à la cantine, il est victime de harcèlement. Le harcèlement n'est pas un jeu : c'est grave pour celui qui le subit. S'il est victime de faits semblables sur Internet, on parle alors de cyberharcèlement.

**Aucun enfant, aucun élève ne doit subir cela, personne ne doit rester silencieux !**

### Que peux-tu faire pour aider un élève harcelé ?

#### Il faut en parler pour trouver de l'aide et des solutions :

- **À un adulte de ton école** : ta maîtresse ou ton maître, la personne qui surveille la cantine, l'animateur avec qui tu fais peut-être des activités le midi ou après la classe. Ils sont là pour t'écouter, t'aider, te protéger, car tu peux avoir peur de parler. Ils peuvent trouver des solutions pour ton camarade mais aussi pour toi.
- **À tes parents ou une personne de ta famille ou de ton entourage** : ils pourront contacter l'école ou le référent harcèlement de l'académie.
- **À tes amis** qui pourront en parler à un adulte, si tu crains de le faire toi-même.

**Parler du harcèlement c'est agir pour que la violence que ton camarade subit s'arrête. C'est aussi agir pour que d'autres camarades ou peut-être toi-même, ne soient aussi touchés par cette violence.**

Tu peux raconter, écrire ou dessiner ce qui s'est passé avec tous les détails dont tu te souviens (fais-toi aider si c'est nécessaire). Tu peux noter la date, l'heure, les personnes présentes, la description des faits, leur répétition, ce que la victime a ressenti et comment elle a réagi.

### Ce que tu ne dois pas faire

N'essaie pas de résoudre le problème toi-même (ni avec des amis) par la violence.

SI TU NE TE SENS PAS À LAISE POUR EN PARLER À QUELQU'UN DE TON ÉCOLE OU DE TA FAMILLE, CONTACTE-LE :  
**N° VERT « NON AU HARCÈLEMENT » :**

**3020** Service & appel gratuits

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)



SI LE HARCÈLEMENT A LIEU SUR INTERNET, APPELLE-LE :  
**N° VERT « NET ÉCOUTE » :**

**0800 200 000**

Gratuit, anonyme, confidentiel et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h